



16 MAI 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA DNCCG CONVOQUE LA DIRECTION DU LIMOGES CSP

Après la réception le 15 mai 2024 des documents réglementaires, la DNCCG a convoqué la direction du club LIMOGES CSP sur certaines hypothèses contenues dans l'atterrissage au 30 juin 2024 et dans la première version du budget au 30 juin 2025.

Cette audition aura lieu le mardi 28 mai 2024 au siège de la LNB. La DNCCG souhaite des explications sur l'augmentation de capital à réaliser avant le 30 juin 2024 à hauteur de 1.200.000 euros.

Le souscripteur de cette augmentation du capital sera également auditionné le 28 mai 2024 afin de connaître et apprécier le contenu de son projet économique et sportif, à court, moyen et long terme.

Sur l'atterrissage au 30 juin 2024, la DNCCG souhaite avoir des précisions sur le montant des partenariats privés indiqués.

Enfin, à la lumière de l'arrivée du nouvel investisseur, la DNCCG appréciera la crédibilité du budget présenté au 30 juin 2025, tant en terme de recettes qu'en terme de dépenses.

Une décision sera prise à l'issue de cette audition, quant à l'engagement du club, et ce à l'aune des affirmations au cours de l'audition du 2 avril 2024.